

Un îlot contestataire dans Paris

La mutation d'office d'une assistante sociale parisienne, perçue par ses collègues comme une sanction déguisée, envoie aux agents des services sociaux parisiens un signal de remise au pas.



Le 14 septembre, une centaine de travailleurs sociaux protestaient devant la mairie du 20^e contre la mutation de leur collègue.

ELLE TRAVAILLAIT depuis treize ans au service social de polyvalence du XX^e arrondissement de Paris. Début septembre, cette assistante sociale fait l'objet d'une procédure inédite : une mutation d'office « dans l'intérêt du service ». Le 25 septembre, elle a dû prendre son nouveau poste dans le XII^e arrondissement. Engagée dans l'action syndicale et dans les mouvements revendicatifs pour défendre les droits des personnes accompagnées et des salariés, sa mutation est perçue par toute l'équipe comme « une sanction déguisée ». Si la direction du Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) réfute toute répression syndicale, Florence Pouyol, directrice du CASVP, reconnaît avoir pris cette « lourde décision » en raison « des propos qu'elle a tenus, des positions systématiques qu'elle a prises et qui empêchent tout dialogue ». Aucune faute professionnelle ne lui est pourtant reprochée. Pour les assistants sociaux du XX^e, historiquement reconnu comme le berceau des mouvements revendicatifs dans les services sociaux parisiens, le message est clair et adressé à tous les agents : « Si tu l'ouvres, je te mute ! » La pétition qui porte ce slogan a reçu près de 2 400 signatures et une manifestation, le 14 septembre, devant la mairie du XX^e a rassemblé une centaine de personnes. « Cette

Une mutation qui porte atteinte à la liberté d'expression

décision est une grande première dans les services sociaux parisiens. Elle porte atteinte à une liberté fondamentale, celle de s'exprimer, de prendre position, d'avoir un engagement syndical », décrypte Véronique, assistante sociale à Paris et déléguée syndicale SUPAP FSU.

Selon Florence Pouyol, « l'équipe dysfonctionne totalement ». Un audit récent avait pourtant conclu que le travail y était bien fait, les missions auprès du public remplies. Les problèmes venaient de tensions entre la hiérarchie et les équipes. « Une situation totalement liée à l'évolution du travail social, analyse Véronique. Avant, les encadrants étaient avec les équipes dans le même bateau, centrés, à des places différentes, sur la même mission : l'accompagnement du public. Aujourd'hui, il y a une telle obsession de la statistique, de la quantification de notre activité qu'on leur demande désormais de surveiller nos horaires, de compter le nombre d'actes que nous faisons, d'envoyer à la direction des tableaux de bord pour justifier l'activité du service... ». Pris dans des injonctions contradictoires, ces deux mondes ne se comprennent plus.

Pour les anciennes responsables du service, présentes lors de la manifestation, « ces cadres ne sont pas à mettre en cause à titre individuel ; elles sont formées à la logique de résultat, la logique technocratique. Elles n'ont plus la culture du terrain. » Les tensions internes s'expliquent aussi par les conséquences de l'informatisation du service et l'arrivée de nouvelles missions comme la prévention de la radicalisation ou le démantèlement des campements de migrants à Paris.

« On dit de nous que nous sommes récalcitrantes à l'informatisation, ajoute une assistante sociale du XX^e. Mais nous avons simplement des questions sur le secret professionnel, sur la stigmatisation de certaines familles affichées en rouge dans le logiciel lorsqu'il y a eu un signalement, sur le partage de ces informations... Je suis pour les outils informatiques mais nous avons une déontologie à respecter ». Elles ont notamment le devoir de témoigner des difficultés rencontrées par les personnes qu'elles accompagnent.

Marianne Langlet